

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL**  
**« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

## COMITE SYNDICAL

Le mercredi 18 juin 2014 à 14 heures dûment convoqué par lettre individuelle en date du 3 juin 2014, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

**Etaient présents :**

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte  
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération  
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale  
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale  
Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon  
Monsieur Ambroise MAZA, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon  
Monsieur René MASSETTE, Conseiller général



**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD  
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD  
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD  
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA  
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général en charge de la culture  
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

**Etaient absents excusés :**

Monsieur Pascal ANTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

## Délibération n° D-2014-17 (18/06/2014)

### **OBJET : Programmation artistique 2014 – 2015**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

**Vu** la délibération n° 06 (4/07/12) en date du 4 juillet 2012 décidant d'arrêter le montant de la programmation artistique annuelle au taux de 1.7 % du budget de fonctionnement de l'année en cours ;

### **Exposé des motifs –**

Comme chaque année, une programmation artistique est proposée. Pour l'année 2014 – 2015, la programmation représente un coût 28 525 euros.....

### **Après en avoir délibéré,**

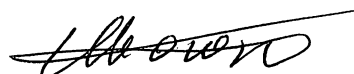
### **DECIDE**

- **d'approuver** la programmation artistique telle que détaillée dans le tableau ci-joint ;
- **d'autoriser** le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 18 juin 2014.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.



## Programme prévisionnel 2014 - 2015 des spectacles et concerts

Dépenses					Répartition par collectivité		
Intitulé	Date	Lieu	Nature des dépenses	Coût	CCABV	DLVA	Département
Stages Centre culturel René CHAR	06-déc	CCRC	Master class chant jazz	500	500		
	21-mars	Digne CCRC	Stage blues	500	500		
	28-mars	Digne CCRC	Stage piano jazz	500	500		
Les Grandes Bouches	31-janv	Digne CCRC	Stage "Jaures"	500	500		
La Belle Hélène	25-janv	Manosque	Rémunérations musiciens	3 000	1 500	1 500	
	08-févr	Sanary					
	15-févr	Digne					
Week-end musical En partenariat avec A l'Affiche	10 - 12 avril	JL Bleu Manosque	Trio Casadsus Enhco	1 000			
			Participation "Garde montante" Bizet			3 000	
			Stage "Cordes"	1 000			
			Projet Espagne	1 000			
Journées musiques et danses traditionnelles	18-avr	Palais des congrès Digne	Rémunération intervenant	6 000	6 000		
			Défralement				
			Recettes stage				
			Recettes Bal				
			SACEM				
Projet danse et répertoire	à définir		Intervenante	2 100		2 625	
			Transport	525			
Stage à Barcelone				2 000		2 000	
Rencontre Harmonies et Harmonie départementale	juin	Palais des congrès Digne	Participation Harmonie départementale	2 000			2 000
Rencontres Big band Comémoration 14- 18 Aix	à définir	à définir	Arrangements	2 000			2 000
			Stage	500			500
			Déplacements	800			800
Stages jazz - Imbert	année		Rémunération	2 000			2 000
Spectacle de fin d'année ESPAGNE	13-juin	JIBleu					
Jazz sous les arbres - Le Brusquet	à définir		Technicien	600			600
Concert des professeurs sur le 04	à définir		rémunération musiciens	2 000			2 000
Concerts/animations scolaires	16-mars	CCRC	rémunération musiciens				
	à définir	JIBleu					
	à définir	département					
Montant maximum de l'enveloppe :	45 303 €			28 525	9 500	9 125	9 900
Réserve	16 778 €						